

dépendantes (âgées le plus souvent de 0 à 19 ans, et de 65 ans ou plus) par rapport au pourcentage des personnes qui sont censées occuper un emploi rémunéré (âgées de 20 à 64 ans). Dans certaines analyses plus complexes, la population dépendante est opposée à la population active. Les ratios de dépendance peuvent englober tant les enfants que les personnes âgées, mais il est plus utile de distinguer les deux catégories, car les conséquences sociales des changements apportés peuvent être dans les deux cas bien différentes.

Le ratio de dépendance des enfants est en forte baisse depuis les années 1960, tandis que celui des personnes âgées augmente graduellement depuis les années 1920. Pourtant, contrairement à une opinion largement répandue, la proportion des travailleurs a en fait augmenté au moment de l'entrée de la génération du "baby boom" sur le marché du travail. Le ratio global de dépendance va continuer à diminuer jusqu'à ce que les gens de cette génération atteignent l'âge de la vieillesse, soit aux environs de l'année 2011, et même après, il ne devrait pas dépasser son niveau de 1971, qui reste bien inférieur à celui du début des années 1900.

Les différences observées dans les ratios de dépendance selon les provinces et les régions ont des conséquences variables selon les cas. Ces fluctuations sont dues à des niveaux différents de développement économique, d'immigration, de migrations internes et de taux de natalité. Généralement, les adolescents et les jeunes familles ont eu tendance à quitter les régions agricoles et les petits villages pour aller explorer les possibilités d'éducation et d'emploi offertes par les grandes villes et agglomérations. Pour trouver du travail, les jeunes adultes se sont dirigés vers les régions éloignées, où l'expansion économique leur offrait de meilleures perspectives. C'est pourquoi il y a une plus forte proportion de personnes âgées à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et en Saskatchewan que dans les autres provinces, tandis qu'en Alberta, à Terre-Neuve et dans les Territoires du Nord-Ouest, on enregistre de plus forts pourcentages d'enfants.

Ces tendances se reflètent sur les prestations familiales, car le coût par personne de l'entretien des "dépendants" n'est pas le même pour toutes les tranches d'âge. C'est la famille qui prend en charge une bonne partie des frais d'éducation et de garde des enfants, alors que l'entretien des personnes âgées incombe en grande partie à l'État. La baisse du taux de natalité pourrait réduire le coût global des prestations familiales pour enfants, sous réserve de l'indexation partielle de certaines prestations sur l'augmentation du coût de la vie. La hausse de la proportion de personnes âgées va certainement se traduire par une augmentation des ressources affectées aux pensions, aux soins médicaux, aux services sociaux et aux logements, mais les fonds nécessaires ne seront pas forcément d'origine gouvernementale. Il convient en effet de ne pas surestimer l'effet de cette hausse de la population âgée sur les ressources gouvernementales. A l'avenir, les personnes âgées seront vraisemblablement plus actives et en meilleure santé; en outre, on est actuellement en train de concevoir différents services destinés à leur venir en aide à leur domicile lorsqu'elles deviendront plus dépendantes. Grâce à la mise en oeuvre de nouvelles formules de logement et de soins, le poids